



CONVENTION D'UTILISATION DU FOYER RURAL Rez-de-chaussée

ENTRE : Madame BLANC Maryse, Maire de la Commune d'Ongles d'une part,	
sollicitant l'autorisation d'utiliser la salle polyvalente sis le village 04230 ONGLES pour la période du (préparation et ménage inclus)	
Nombre de participants	
N° de la carte d'identité	
Responsabilité civile/nom et N° de la police d'assurance	

Il a été convenu un droit précaire d'utilisation accordé aux conditions d'utilisation suivantes :

CONDITIONS D'UTILISATION *selon la délibération du 20 décembre 2017 :*

- L'organisateur s'engage à utiliser la salle polyvalente d'Ongles, à l'exception de tout autres, à les rendre en parfait état de propreté, immeubles et meubles.
- L'organisateur reconnaît qu'il est mis à sa disposition de l'électroménager et reconnaît avoir visité les locaux et les voies d'accès qui seront effectivement utilisés.

JOUR D'OCCUPATION	Etat des lieux Entrée/Sortie	Tarif de la location		
		Onglois	Extérieurs	Chauffage du 01/10 au 30/04
Du vendredi après-midi au lundi matin	Prendre rendez-vous avec Gérard DUMAINE au 06 28 34 33 44	110 €	300 €	50 €

MESURES DE SÉCURITÉ :

- L'organisateur déclare avoir pris connaissance des consignes générales de sécurité et prend l'engagement de veiller scrupuleusement à leur application. Il déclare notamment avoir pris bonne note des dispositifs d'alarme et des moyens de lutte contre l'incendie ainsi que des voies d'évacuation.
- Remettre les tables dans les racks existants.
- Le nombre maximal pour l'occupation de la salle est de **190 personnes**.

RESPONSABILITÉ

- Dans l'exécution de la présente convention, la responsabilité de l'organisateur est seule engagée. En cas de bris de vaisselle, l'organisateur s'engage à rembourser le montant des pièces manquantes.

CAUTION DE GARANTIE

- POUR LA SALLE une caution de 400 €, sous forme de chèque, sera déposée en garantie des dommages éventuels.

Fait à L'Ongles, le

L'ORGANISATEUR RESPONSABLE

LE MAIRE ou son REPRESENTANT

ETAT DES LIEUX SALLE FOYER

Matériel / Élément	Salle		Office		Sanitaires		Observations Avant	Observations Après
	Avant	Après	Avant	Après	Avant	Après		
Sol								
Plafond								
Murs								
Eclairage								
Interrupteurs								
Prises								
Tables								
Chaises								
Rideaux								
Estrade								
Portes								
Vitres								
Evier								
Réfrigérateur								
Congélateur								
Robinets								
Lavabos								
Glaces								
Sèche mains								
Cuvettes WC								
Dérouleurs papier								

Les tables doivent être nettoyées avant d'être rangées

Etat des lieux avant mise à disposition, le

Signatures: le Preneur

Le Représentant de la municipalité

Etat des lieux après mise à disposition, le

Signatures: le Preneur

Le Représentant de la municipalité